

Maîtriser les procédures des Marchés publics Adaptés (MAPA)

Contexte

La fonction Achat dans les établissements de santé s'est fortement professionnalisée ces dernières. A l'heure où la mise en place de la fonction Achat de territoire se met en œuvre, les équipes doivent maîtriser la réglementation des marchés publics. Cette formation est spécifique à la réglementation de la commande publique pour les agents des établissements de petite taille ou médico-sociaux pour maîtriser l'ensemble des étapes de la passation d'un marché public dans le secteur de la santé (préparation, passation et suivi d'exécution)

Objectifs

- Identifier les types de marchés et les montages contractuels
- Connaitre les règles liées à la définition des besoins et l'appréciation des seuils
- Appréhender les règles liées aux modalités de détermination des prix
- Maîtriser les règles liées à l'analyse des offres et s'initier aux techniques de négociations
- Préparer le suivi d'exécution de ses marchés
- Comprendre les principes fondamentaux de la commande publique et le contexte des achats publics hospitaliers
- Maîtriser les bonnes pratiques aux différentes étapes du marchés publics : de la préparation au suivi d'exécution
- Identifier le rôle de l'acheteur public à chaque étape du processus

Renseignements complémentaires

Contacts : Lucie HEIDERICH l.heiderich@anfh.fr - Manon JOUVE m.jouve@anfh.fr

Public

Personnel en charge des marchés publics, dans les établissements de santé comme dans les établissements du secteur médico-social

Exercice

2026

Code de formation

QFA01

Nature

AFR

Organisé par
Cabinet RAYSSAC

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 25 mars au 27 mars 2026

Module INITIATION

ANFH Montpellier

GROUPE 2

Du 8 avril au 10 avril 2026

Module INITIATION

ANFH Ramonville Saint Agne

GROUPE 3

Du 24 septembre au 25 septembre 2026

Module PERFECTIONNEMENT

ANFH Montpellier

GROUPE 4

Du 8 octobre au 9 octobre 2026

Module PERFECTIONNEMENT

ANFH Ramonville Saint Agne

Modules

- **Module 1 : Maitriser les procédures de Marchés public_ INITIATION**
Durée : 21 heures
- **Module 2 : Maitriser les procédures de Marchés public_ PERFECTIONNEMENT**
Durée : 14 heures